

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Isaac et al. et Natation artistique Canada, C.S. : 500-06-001134-218

Le présent formulaire de réclamation et toutes les pièces justificatives doivent être envoyés **au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours suivant la notification des avis postérieurs à l'approbation, à 23 h 59 min 59 s, heure du Pacifique**, soit par courriel, par télécopieur ou par courrier recommandé, aux coordonnées suivantes, avec la mention du numéro de dossier susmentionné :

Par courriel :

info@ActionCollectiveNatationArtistique.ca/info@ClassActionArtisticSwimming.ca

Par télécopieur :

Référence : Règlement Natation artistique Canada au 424 423-6871

Par courrier recommandé :

C.P. 3355, London (Ontario) N6A 4K3

Si vous envoyez votre formulaire de réclamation et vos pièces justificatives par courrier recommandé, vous devez inclure une preuve de la date de mise à la poste.

Votre réclamation sera automatiquement rejetée et vous ne recevrez aucune compensation si ce formulaire de réclamation et les pièces justificatives ne sont pas envoyés au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours suivant la notification des avis postérieurs à l'approbation, à 23 h 59 min 59 s, heure du Pacifique.

Si vous êtes une personne qui s'est entraînée avec les équipes nationales de natation artistique (13-15, junior et/ou senior) de Natation artistique Canada (« **NAC** ») et avez été victime d'abus, de négligence et de harcèlement psychologique de la part des entraîneurs et/ou du personnel de NAC entre le 1^{er} janvier 2010 et le 14 juin 2023 (le « **Membre du Groupe** » ou « **vous** »), vous pouvez déposer une réclamation en vertu de l'Entente de règlement. Si le Membre du Groupe a moins de 18 ans, la réclamation doit être déposée par le tuteur légal du Membre du Groupe.

LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION COMPTE 17 PAGES, Y COMPRIS LA PRÉSENTE PAGE.

VEUILLEZ VOUS ASSURER D'AVOIR REMPLI TOUTES LES SECTIONS DES PAGES QUI SUIVENT.

Ressources en santé mentale

Certaines parties du présent formulaire vous demanderont de vous remémorer des expériences qui ont pu être difficiles à gérer ou qui ont entraîné des répercussions mentales et physiques

néfastes pour vous. Les ressources en santé mentale suivantes sont fournies pour aider ceux et celles qui pourraient avoir besoin de soutien après avoir rempli ce formulaire.

- (1) [Centre canadien de la santé mentale et du sport](#); et
- (2) [Association canadienne pour la santé mentale](#).

SECTION A : RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE DU GROUPE

Prénom : _____

Second prénom : _____

Nom de famille : _____

Date de naissance : Jour : _____ Mois : _____ Année : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province ou territoire : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Veillez joindre à ce formulaire de réclamation une copie d'une pièce d'identité.

- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport) du Membre du Groupe est jointe au présent formulaire.

SECTION B : RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE VOTRE TUTEUR LÉGAL (SI LE MEMBRE DU GROUPE A MOINS DE 18 ANS)

Êtes-vous âgé(e) de moins de 18 ans au moment de remplir le présent formulaire?

- Oui. Vous **devez** remplir la Section B avant de passer à la Section C.
- Non. Vous pouvez passer à la Section C.

Veillez fournir les renseignements suivants au sujet de votre tuteur légal.

Prénom : _____

Second prénom : _____

Nom de famille : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province ou territoire : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Veillez joindre une copie d'une pièce d'identité de votre tuteur légal au présent formulaire de réclamation.

- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport) du tuteur légal du Membre du Groupe est jointe au présent formulaire.

SECTION C : PREUVE DE RÉCLAMATION
--

QUESTION 1

Seules les personnes qui se sont entraînées avec les équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada peuvent recevoir une compensation.

Par « équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada », nous entendons exclusivement les trois équipes suivantes : l'équipe nationale 13-15, l'équipe nationale junior et l'équipe nationale sénior. Les « équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada » excluent les athlètes du groupe des 13 à 15 ans qui, à compter de 2020, ont été entraîné(e)s exclusivement par les organisations ou clubs provinciaux ou locaux, et non par Natation artistique Canada.

Si vous vous êtes uniquement entraîné(e) avec des équipes de natation artistique provinciales ou locales, vous n'avez pas droit à une compensation.

1. Vous êtes-vous entraîné(e) avec une ou plusieurs des équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada entre le 1^{er} janvier 2010 et le 14 juin 2023?
 - Oui. Passez à la Question 2.
 - Non. Vous n'avez **pas** droit à une compensation.

QUESTION 2

La compensation que vous recevrez dépendra du nombre de mois que vous avez passé au sein des équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 14 juin 2023, sous réserve d'une somme maximale de 20 000 \$.

Vous ne recevrez aucune compensation pour le temps passé au sein d'équipes nationales de natation artistique avant le 1^{er} janvier 2010 et après le 14 juin 2023.

2. Veuillez indiquer la durée pendant laquelle vous vous êtes entraîné(e) avec chacune des équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada en répondant aux questions ci-dessous.

a. Vous êtes-vous entraîné(e) avec l'équipe nationale de natation artistique 13-15?

Oui Non

b. Si oui, veuillez indiquer le moment où vous avez commencé à vous entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique 13-15 et lorsque vous avez cessé de le faire.

J'ai commencé à m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique 13-15 au mois de _____ (mois) _____ (année).

J'ai cessé de m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique 13-15 au mois de _____ (mois) _____ (année).

OU

Je m'entraîne actuellement avec l'équipe nationale de natation artistique 13-15.

c. Vous êtes-vous entraîné(e) avec l'équipe nationale de natation artistique junior?

Oui Non

d. Si oui, veuillez indiquer le moment où vous avez commencé à vous entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique junior et lorsque vous avez cessé de le faire.

J'ai commencé à m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique junior au mois de _____ (mois) _____ (année).

J'ai cessé de m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique junior au mois de _____ (mois) _____ (année).

OU

Je m'entraîne actuellement avec l'équipe nationale de natation artistique junior.

e. Vous êtes-vous entraîné(e) avec l'équipe nationale de natation artistique sénior?

Oui Non

- f. Si oui, veuillez indiquer le moment où vous avez commencé à vous entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique sénior et lorsque vous avez cessé de le faire.

J'ai commencé à m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique sénior au mois de _____ (mois) _____ (année).

J'ai cessé de m'entraîner avec l'équipe nationale de natation artistique sénior au mois de _____ (mois) _____ (année).

OU

Je m'entraîne actuellement avec l'équipe nationale de natation artistique sénior.

QUESTION 3

Même si vous vous êtes entraîné(e) avec les équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada, vous avez droit à une compensation uniquement si vous avez été soumis(e) à des abus, de la négligence et/ou du harcèlement psychologique de la part des entraîneurs et/ou du personnel de Natation artistique Canada.

3. Avez-vous subi des abus, de la négligence et/ou du harcèlement psychologique de la part des entraîneurs et/ou du personnel de Natation artistique Canada alors que vous vous entraîniez avec les équipes nationales de natation artistique de Natation artistique Canada?

Oui. Passez aux Questions 4 et 5.

Non. Vous n'avez **pas** droit à une compensation.

QUESTION 4

Si vous avez répondu « oui » à la Question 3, vous avez droit à une compensation pour dommages non pécuniaires. « Dommages non pécuniaires » signifie, par exemple, une compensation pour la souffrance morale ou mentale, l'angoisse ou la perte de jouissance de la vie.

Veillez noter que vous pourrez présenter une réclamation même si vous ne vous souvenez pas des dates précises des événements en cause. Si vous ne vous souvenez pas des dates précises, veuillez indiquer votre meilleure estimation.

4. Veuillez décrire les abus, la négligence et/ou le harcèlement psychologique de la part des entraîneurs et du personnel de Natation artistique Canada auxquels vous avez été soumis en répondant aux questions ci-dessous.

Abus psychologiques

Les abus psychologiques peuvent découler, entre autres choses, de ce qui suit : Si vous avez été soumis(e) à l'une des situations ci-dessous, veuillez cocher toutes les cases pertinentes :

- vous avez été soumis(e) à des critiques personnelles répétées ou à du dénigrement de l'image corporelle;
- vous avez reçu des commentaires intimidants, humiliants ou dégradants;
- on vous a refusé de l'attention ou du soutien;
- vous avez été forcé(e) de vous peser à la demande des entraîneurs et/ou des membres du personnel de NAC plusieurs fois par semaine et avez été menacé(e) de renvoi de l'équipe si vous dépassiez un certain poids;
- vous avez ressenti une pression pour atteindre des objectifs de poids malsains afin de rester dans l'équipe ou de participer à des compétitions;
- vous avez senti que l'on vous empêchait d'exprimer votre déception ou vos préoccupations concernant la façon dont vous étiez traité(e);
- on s'adressait à vous en criant;
- vous avez subi des menaces physiques;
- autre : Veuillez indiquer la nature de la conduite vécue :

aucun de ces éléments.

Si oui, par qui? _____

Quand avez-vous subi une telle situation? _____

À quel endroit cette situation est-elle survenue? _____

Si vous vous sentez à l'aise de divulguer d'autres détails concernant les abus psychologiques que vous avez subis, vous êtes libre, mais non obligé(e), de le faire ici (en d'autres termes, le fait de laisser cette section vide n'aura aucun effet sur la validité de votre réclamation) :

Abus physiques

Les abus physiques peuvent découler, entre autres choses, de ce qui suit : Si vous avez été soumis(e) à l'une des situations ci-dessous, veuillez cocher toutes les cases pertinentes :

vous avez subi des contacts physiques non désirés ou des menaces de tels contacts de la part d'entraîneurs ou de membres du personnel;

l'exercice a été utilisé comme forme de punition;

vous avez été forcé(e) de vous entraîner à des routines compliquées/dangereuses ou à des exercices intenses sans entraînement, préparation, échauffement, hydratation ou nutrition adéquats;

autre : Veuillez indiquer la nature de la conduite vécue :

aucun de ces éléments.

Si oui, par qui? _____

Quand avez-vous subi une telle situation? _____

À quel endroit cette situation est-elle survenue? _____

Si vous vous sentez à l'aise de divulguer d'autres détails concernant les abus physiques que vous avez subis, vous êtes libre, mais non obligé(e), de le faire ici (en d'autres termes, le fait de laisser cette section vide n'aura aucun effet sur la validité de votre réclamation) :

Négligence

La négligence peut découler, entre autres choses, de ce qui suit : Si vous avez été soumis(e) à l'une des situations ci-dessous, veuillez cocher toutes les cases pertinentes :

- votre santé et votre sécurité ont été négligées;
- vos blessures ou vos douleurs ont été minimisées et ignorées;
- vous avez été encouragé(e) à ne pas tenir compte des conseils médicaux concernant votre santé;
- votre alimentation a été limitée ou critiquée;
- vous avez été accusé(e) de simuler votre souffrance ou de mentir quant à celle-ci;
- vous vous êtes vu(e) refuser une assistance médicale;
- vous vous êtes senti(e) pressé(e) de vous remettre de vos blessures;
- vous n'avez pas eu de suivi de vos préoccupations ou de vos plaintes en tant qu'athlète.
- autre : Veuillez indiquer la nature de la conduite vécue :

- aucun de ces éléments.

Si oui, par qui? _____

Quand avez-vous subi une telle situation? _____

À quel endroit cette situation est-elle survenue? _____

Si vous vous sentez à l'aise de divulguer d'autres détails concernant la négligence que vous avez subie, vous êtes libre, mais non obligé(e), de le faire ici (en d'autres termes, laisser cette section vide n'aura aucun effet sur la validité de votre réclamation) :

Harcèlement

Le harcèlement peut découler, entre autres choses, de ce qui suit : Si vous avez été soumis(e) à l'une des situations ci-dessous, veuillez cocher toutes les cases pertinentes :

- vous avez fait l'objet de commentaires ou de comportements misogynes;
- vous avez reçu des commentaires sexualisés ou offensants;
- vous avez fait l'objet de commentaires raciaux offensants;
- vous avez reçu des commentaires offensants fondés sur vos croyances religieuses;
- vous avez fait face à des commentaires discriminatoires fondés sur votre orientation sexuelle, votre identité de genre ou votre expression de genre.
- autre : Veuillez indiquer la nature de la conduite vécue :

- aucun de ces éléments.

Si oui, par qui? _____

Quand avez-vous subi une telle situation? _____

À quel endroit cette situation est-elle survenue? _____

Si vous vous sentez à l'aise de divulguer d'autres détails concernant le harcèlement que vous avez subi, vous êtes libre, mais non obligé(e), de le faire ici (en d'autres termes, le fait de laisser cette section vide n'aura aucun effet sur la validité de votre réclamation) :

Répercussions

À la suite de ces actes, avez-vous souffert d'anxiété, de dépression, de troubles du sommeil, de troubles alimentaires, de stress post-traumatique, de sentiments de honte, de stress, de perte de confiance en soi, de difficultés interpersonnelles et/ou de blessures physiques?

Oui Non

Si vous vous sentez à l'aise de divulguer d'autres détails concernant les répercussions que vous avez subies, vous êtes libre, mais non obligé(e), de le faire ici (en d'autres termes, laisser cette section vide n'aura aucun effet sur la validité de votre réclamation) :

QUESTION 5

Si vous avez répondu « oui » à la Question 3, vous avez droit à une compensation pour dommages pécuniaires. « Dommages pécuniaires » signifie les dépenses réelles que vous avez engagées en raison des abus, de la négligence et/ou du harcèlement psychologique que vous avez mentionnés en réponse à la Question 3, comme les frais de thérapie ou les frais médicaux, ainsi que le coût des médicaments.

5. Veuillez décrire les dommages pécuniaires que vous avez subis.

Pour répondre à la Question 5, vous devez joindre à ce formulaire de réclamation un texte écrit à l'ordinateur ou à la main (lisible). Vous pouvez joindre autant de pages que nécessaire.

a. Quel est le montant total de la réclamation de dommages pécuniaires?

_____ \$

Vous devez joindre à ce formulaire de réclamation des copies des documents justifiant le montant que vous demandez en réponse à la Question 5.a. « Pièces justificatives » signifie les factures, les relevés de compte, les reçus, les relevés bancaires ou de carte de crédit, etc. qui prouvent que vous ou une personne agissant en votre nom avez payé le montant que vous réclamez au titre des dommages pécuniaires.

SECTION D : ADMINISTRATEUR DES RÉCLAMATIONS

Votre réclamation sera examinée par l'Administrateur des réclamations : VeritaGlobal. L'Administrateur des réclamations communiquera avec vous par courriel, à l'adresse de courriel que vous avez fournie dans la Section A. Si vous avez moins de 18 ans, l'Administrateur des réclamations communiquera avec votre tuteur légal par courriel, à l'adresse de courriel que votre tuteur légal a fournie dans la Section B.

L'Administrateur des réclamations peut vous contacter, vous ou votre tuteur légal, pour assurer le suivi de votre formulaire de réclamation. Si c'est le cas, l'Administrateur des réclamations organisera une téléconférence avec vous ou votre tuteur légal, qui ne durera pas plus de deux (2) heures, pour discuter de votre formulaire de réclamation. L'Administrateur des réclamations peut également vous demander de fournir des renseignements écrits supplémentaires ou des documents justificatifs.

Si l'Administrateur des réclamations détermine que vous avez présenté une Réclamation valide, il vous en informera et vous recevrez un chèque ou un virement électronique pour le montant de l'indemnisation que vous êtes en droit de recevoir.

Si vous souhaitez être payé(e) par chèque, où voulez-vous que le chèque soit envoyé?

- À l'adresse indiquée dans la Section A.
- À l'adresse de votre tuteur légal indiquée dans la Section B (si elle est différente).
- À l'adresse suivante :

Si vous préférez recevoir un virement électronique de fonds plutôt qu'un chèque, veuillez indiquer ci-dessous l'adresse électronique à laquelle vous souhaitez le recevoir.

SECTION E : SOUMETTRE VOTRE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Une fois que vous avez rempli le présent formulaire de réclamation, vous devez l'envoyer, accompagné de toutes les pièces justificatives, à l'Administrateur des réclamations aux coordonnées indiquées à la page 1.

La réclamation doit être envoyée **au plus tard quatre-vingt-dix (90) suivant la notification des avis postérieurs à l'approbation, à 23 h 59 min, 59 s, heure du Pacifique**. Toutes les réclamations envoyées après cette date seront automatiquement rejetées.

SECTION F : DÉCLARATION ET LISTE DE CONTRÔLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je déclare solennellement ce qui suit :

- Je déclare solennellement que le contenu du présent formulaire de réclamation est véridique et je reconnais que cette déclaration a la même valeur juridique que si je prêtais serment devant un tribunal.
- J'ai rempli toutes les sections de ce formulaire de réclamation (sauf la Section B si j'ai 18 ans ou plus).
- J'ai joint au présent formulaire une copie d'une pièce d'identité (Section A).
- Si j'ai moins de 18 ans, j'ai fourni les coordonnées de mon tuteur légal dans la Section B.
- Si j'ai moins de 18 ans, j'ai joint au présent formulaire une copie d'une pièce d'identité de mon tuteur légal (Section B).
- J'ai joint un texte, écrit par ordinateur ou à la main (en caractères lisibles), décrivant ma réclamation de dommages pécuniaires en réponse à la Question 5, Section C (si je présente une telle réclamation).
- J'ai joint tous les documents justifiant le montant de ma réclamation de dommages pécuniaires en réponse à la Question 5.a, Section C (si je présente une telle réclamation).

Signature du Membre du Groupe
ou de son tuteur légal s'il est âgé de moins de 18 ans

Date

Vous devez conserver une copie de votre réclamation complète pour vos dossiers personnels.